



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

Réunion du 12 mai 2022

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Tracov2 : Enquête sur le vécu du travail pendant la
crise sanitaire liée au Covid-19**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Tracov2 : Enquête sur le vécu du travail pendant la crise sanitaire liée au Covid-19
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Le champ est composé des individus de 15 à 64 ans actifs occupés au moment de la collecte.
Champ géographique	France entière hors Mayotte

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	TraCov 2
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	<p>Cette enquête a pour principal objectif de décrire l'impact de moyen terme de la crise sanitaire sur les conditions de travail, les risques psychosociaux et la santé au travail des actifs occupés selon différents angles : télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, gestes barrières et prévention, (in)sécurité sanitaire et économique, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, état de santé, articulation vie privée/ vie professionnelle etc.</p> <p>L'enquête qui aura les mêmes caractéristiques que TraCov (questionnaire de 25' sur internet essentiellement, auprès d'un échantillon représentatif d'actifs occupés) visera à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluer la pérennité ou la réversibilité des évolutions enregistrées dans TraCov : intensification du travail et hausse du sens perçu pour les professions « essentielles » et l'encadrement intermédiaire, respect différencié des mesures de prévention et

	<p>gestes barrières, télétravail, dégradation de la santé psychique...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire la manière dont les nouvelles organisations du travail (télétravail, flex-office, tiers-lieux...) se sont développées, et leur impact à la fois sur les personnes directement (télétravailleurs) et indirectement (leurs collaborateurs non télétravailleurs) concernées ainsi que sur les collectifs de travail... - Décrire les conditions de travail des personnes non ou insuffisamment identifiées dans TraCov (travailleurs des Droms, jeunes, auto-entrepreneurs etc.). - Enfin, à titre méthodologique (en vue de la préparation de CT-RPS 2025), l'enquête permettra d'expérimenter la complémentarité entre collecte internet et collecte par enquêteurs (téléphone) sur le thème des conditions de travail et des risques psychosociaux.
Thèmes du (ou des) questionnaires	Télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, (in)sécurité sanitaire et économique, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, état de santé, articulation vie privée/vie professionnelle, contamination au Covid-19 etc.
Historique	<p>L'enquête Tracov 2 fait suite à l'enquête Tracov (2021) qui a permis de documenter les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux des actifs occupés.</p> <p>Tout comme TraCov, TraCov2 est indépendante du dispositif CT-RPS mais reprend en partie les thématiques du dispositif historique de la Dares en adaptant son questionnement.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>TraCov a donné lieu aux restitutions suivantes :</p> <p>3 publications de la Dares (Dares Analyses) dont 2 dès mai 2021 soit 2 mois après la fin de la collecte Un dossier dans l'Insee Références « Emploi, chômage, revenus du travail » de 2022 (à paraître).</p>
Concertation	Un comité de concertation a été constitué afin de recueillir le point de vue des partenaires sociaux. La première réunion se tiendra le 20 mai 2022
Origine de la demande	Cette enquête est d'initiative nationale.

A la suite de l'enquête TraCov, qui répondait notamment aux recommandations du Conseil scientifique COVID-19 (avis n°8 du 27 juillet 2020), et en raison du décalage de 2 ans par l'Insee de l'enquête Conditions de travail et risques psychosociaux, le ministère du Travail de l'emploi et de l'Insertion a estimé nécessaire de disposer d'un point intermédiaire permettant de décrire l'impact de moyen terme de la crise sanitaire sur les conditions de travail et la santé au travail.

Place dans un dispositif statistique

Deux dispositifs d'enquêtes, abordant des thématiques similaires, existent à la Dares :

Les enquêtes « Conditions de travail - Risques psychosociaux » qui sont menées tous les sept ans depuis 1978 et tous les trois ans depuis 2013. Ces enquêtes sont menées en collaboration avec l'Insee, la DGAFP et la Drees. La dernière édition a eu lieu en 2019 et la prochaine, initialement programmée 2022, est finalement prévue pour 2024 en raison de la perturbation du programme d'enquêtes de l'Insee consécutive à la crise sanitaire.

Les enquêtes « Sumer » (surveillance médicale des expositions aux risques professionnels) menées avec la DGT, se sont déroulées en 1994, 2003, 2010 et 2017. La collecte réalisée par les médecins du travail, permet de recueillir des informations très précises sur les expositions professionnelles. Cependant, elle ne concerne que les salariés suivis régulièrement par la médecine du travail, excluant donc les non-salariés, les salariés de particuliers employeurs et une large fraction de la fonction publique d'Etat.

D'autres enquêtes ont nourri les analyses et recherches sur l'impact de la crise sanitaire, mais ne sont pas centrées spécifiquement sur le vécu du travail :

1.L'enquête « EpiCov » (Étude épidémiologique de la diffusion du Sars-Cov2) menée par la Drees et l'Inserm. Elle vise à disposer d'estimations de la part de la population ayant été infectée par le Covid, et des données sur les conditions de vie et les mesures de prévention, au niveau territorial le plus fin possible (département et grandes aires urbaines). Certaines questions ont trait au travail (organisation du travail, télétravail, contacts physiques, transport etc.) mais sont en nombre limité et ne concernent pas les réorganisations du travail ni les risques psychosociaux au travail.

2.L'enquête « Sapis » (Santé, pratiques, relations et inégalités sociales en population générale pendant la crise Covid-19) menée par l'Inserm. Elle vise à coupler des tests sérologiques à la passation d'un questionnaire qui documente les symptômes, les conditions de vie, les mesures de précaution, aux volontaires de différentes cohortes déjà existantes (Elfe-EPIPAGE, Constances,

Nutrinet Santé, E3N-E4N). Elle comporte quelques questions sur le travail mais n'est pas centrée sur cette thématique.

3.L'enquête européenne « Living, working and Covid-19 » menée par Eurofound sur internet. Tout.e européen.ne de plus de 18 ans et disposant d'une connexion internet pouvait répondre à l'enquête, sur la base du volontariat. Elle vise à mesurer les conséquences immédiates de la crise sanitaire sur les conditions de vie et de travail selon différentes thématiques : conditions d'emploi, situation financière personnelle, conciliation vie professionnelle/vie familiale, santé mentale, télétravail, sécurité etc. L'échantillon total à l'échelle européenne comporte 10 000 actifs, excluant toute analyse spécifique concernant la France sur un échantillon représentatif.

4.La plateforme « Covid » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) menée par l'Insee auprès de 1 600 personnes de 15 ans ou plus. Elle aborde quatre thèmes : les conditions matérielles du confinement (taille du logement, présence de jardin/terrasse/cour permettant un accès à l'extérieur), les conditions d'emploi (chômage partiel, télétravail, autres situations), la vie quotidienne à travers le temps passé à des activités et les difficultés d'organisation, enfin, les répercussions psychologiques.

5.L'enquête flash « ACEMO-Covid » (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19) menée par la Dares avec l'appui de l'Insee. Elle interroge mensuellement les entreprises sur leur activité économique, les conditions d'emploi de leur main d'œuvre (la situation des salariés : travail sur site, télétravail etc. le recours à l'activité partielle l'évolution des effectifs), les mesures de préventions mises en place etc. Elle ne fournit pas le point de vue des salariés sur les évolutions de leur travail et des risques psychosociaux afférents et comporte un nombre limité de questions (une vingtaine) dont une poignée sur le télétravail.

6. D'autres enquêtes ont également été menées auprès d'échantillons plus modestes :

a. L'enquête « Coconel » (CORonavirus et CONfinement : Enquête Longitudinale) de l'UMR Vitrome (Vecteurs Infections tropicales et Méditerranéennes de l'Institut méditerranée infection) et de l'ORS PACA, qui utilise le panel en ligne commercial de l'IFOP. Elle vise à suivre la réponse psychologique, émotionnelle et comportementale de la population française à l'épidémie de Covid-19 et au confinement.

b. L'enquête « CoviPrev » (Connaissances, perceptions et comportements à l'égard de l'épidémie du coronavirus et des mesures de confinement associées) menée par Santé publique

	<p>France. Enquête en population générale qui vise à suivre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles).</p> <p>c. L'enquête « Coco » (Coping with Covid : sujets sociaux, psychologique, politiques) intégrée au panel ELIPSS (Science-Po). Elle permet de suivre, l'évolution des pratiques quotidiennes des français (travail, consommation, loisirs, emploi du temps, activité médiatique et Internet, voyages...), leur sociabilité, les arrangements familiaux, leurs plans de vie, les conditions de santé mentale et les attitudes socio-politiques résultant des contraintes qui affectent de manière inégale chaque citoyen (fermeture des écoles, travail à domicile, limites de la mobilité ...).</p> <p>d. L'enquête « COCLICO » menée par l'Irdes et qui repose sur la sollicitation des personnes sélectionnées pour répondre à l'Enquête santé européenne (EHIS). Elle vise à mesurer la détresse psychologique, le soutien social, l'exposition et la vulnérabilité à l'épidémie, les conditions sociales du confinement et l'évolution de la situation socio-économique et des loisirs.</p>
Extensions géographiques	Sans objet
Utilisateurs	Concepteurs, chercheurs, administration publique.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	La collecte se déroulera à partir de fin 2022 pour une durée de 2 à 3 mois.
Mode de collecte	Le questionnaire sera principalement auto-administré sur internet, et de façon secondaire avec enquêteurs par téléphone (pour un échantillon « méthodologique » visant à apprécier l'effet du mode de collecte).
Comitologie	Un comité scientifique a été constitué, il se réunira à deux reprises. La première réunion s'est tenue le 14 mars 2022. Compte tenu du caractère « Flash » de l'enquête, un comité réduit par rapport aux comités scientifiques des enquêtes du dispositif CT-

	<p>RPS a été privilégié. Il rassemble des personnalités scientifiques et permet de recueillir l'avis de différentes institutions concernées par les thématiques abordées par l'enquête :</p> <p>Emilie Counil, Anne Lambert (Ined), Julie Landour (U. Paris Dauphine), Antoine Duarte (Institut de psychodynamique du travail), Alizée Delpierre (Sciences Po Paris), Emilie Vayre (Université Lyon 2), Johan Petit (U. Bordeaux), Sophie Lemonnier (U. de Lorraine), Guillaume Bagein (Drees), Nathan Rémila (Insee).</p> <p>Un comité de concertation a été constitué afin de recueillir le point de vue des partenaires sociaux. La première réunion se tiendra le 20 mai 2022.</p> <p>Le comité de pilotage est constitué par l'équipe conceptrice de la Dares :</p> <p>Mikael Beatriz, Marilyne Beque, Thomas Coutrot, Malik Koubi.</p>
Contraintes pour l'enquête	Le temps de réponse pour un individu est estimé à 20 à 25 minutes quel que soit le mode de collecte.
Coût de l'enquête	<p>Les moyens de la Dares pour la préparation de l'enquête, le traitement et la publication des données mobilisent trois ETP pendant 12 mois.</p> <p>Le budget pour la collecte sous-traitée à un prestataire est estimé à environ 700 000 euros.</p>
Organisme collecteur	La Direction de l'Animation de la recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion est maîtresse d'ouvrage.
Plan de sondage	<p>L'échantillon sera tiré par l'Insee dans Relief 2021 qui succède à Fidéli.</p> <p>Les individus de 15 à 64 ans actifs occupés seront tirés aléatoirement.</p> <p>La méthode est un sondage aléatoire simple stratifié.</p>
Taille de l'échantillon	65 000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Second semestre 2022 (publications de la Dares, Dares Analyses)